


Fait à Poissy, le 20/12/2011

En 15 exemplaires comprenant 17 pages recto verso et les annexes suivantes, parties intégrantes et indissociables du contrat :

- Annexe 1 : Définition du territoire
- Annexe 2 : Programme d'actions du contrat
- Annexe 3 : Indicateurs d'effet et d'action
- Annexe 4 : Cellule d'animation
- Annexe 5 : Taux d'aide de l'Agence pour les actions du contrat
- Annexe 6 : Taux d'aide du Conseil régional d'Île de France

Le Président du SIARH



Le Président
du Conseil Régional d'Île de France

Le Directeur de la Stratégie Territoriale

↳ La Directrice de l'Agence de l'Eau
Seine - Normandie

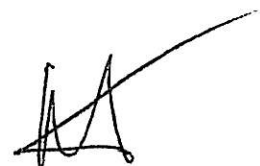


Le Maire d'Aigremont

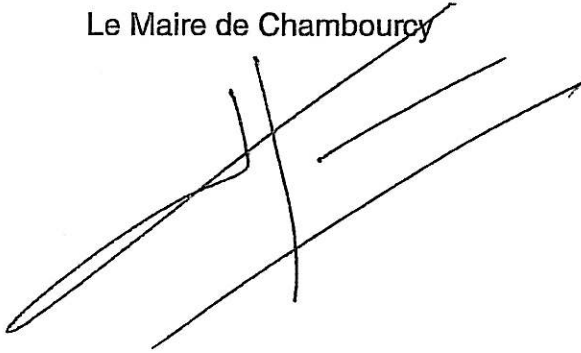
Le Maire d'Andrésy



Le Maire de Carrières-sous-Poissy



Le Maire de Chambourcy



Le Maire de Médan



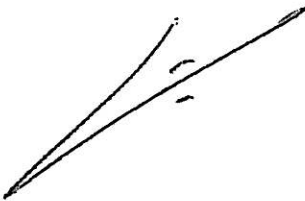
Le Maire de Maurecourt



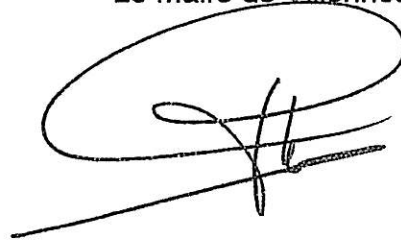
Le Maire de Poissy



Le Maire d'Orgeval



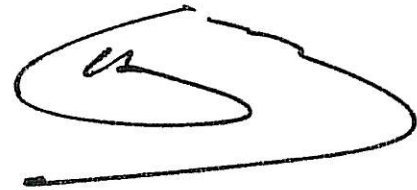
Le Maire de Villennes sur Seine



Le Maire de Triel-sur-Seine



Le Président
du Conseil général des Yvelines



Le Président du SMSO



La maire de Chanteloup-
les Vignes

P.O. Gérard-SEVAULT

